FEDERATION INTERNATIONALE DES OUVRIERS DU TRANSPORT

FASCISME

KEMPSTON
BEDS.
ANGLETERRE

DONNEES ET CHIFFRES SUR LES DICTATURES

PARAIT EN FRANÇAIS, ANGLAIS, ALLEMAND, NEERLANDAIS, SUEDOIS, ESPAGNOL ET ESPERANTO

PRIERE DE REPRODUIRE EN MENTIONNANT LA SOURCE (I.T.F.)

No 8
8e année

Le 4 mai 1940.

Les postes de T.S.F. des navires danois sont réclamés par les Nazis.--- (I.T.F.) Le jour même du coup de main nazi contre la Scandinavie, la Fédération internationale des ouvriers du transport a adressé par T.S.F. un appel aux gens demer norvégiens et danois les invitant à ne pas aller se constituer volontairement prisonniers des Nazis, mais à lutter côte à côte avec les marins français et anglais, pour la libération de leur patrie. Sur toutes les mers du monde des gens de mer norvégiens et danois ont donné suite à cet appel.

L'effet produit par cet appel sur les gens de mer a déconcerté les Nazis. Ils interdirent à la presse danoise, ne fût-ce que de mentionner cet appel. Ils essayent à présent de rendre impossible aux marins danois d'écouter les émissions et messages de postes des pays démocratiques. Tous les navires danois d'un tonnage inférieur à 500 tx. bruts, ainsi que tous les paquebots offrant place à moins de 200 passagers, devront remettre aux autorités leurs postes émetteurs et récepteurs.

Seuls les navires plus grands qui ont à bord un radiotélégraphiste, pourront garder leur installation de TSF.

Les Nazis veulent isoler les marins danois du reste du monde car ils craignent que l'appel de leurs camarades d'autres pays pourrait les gagner à la lutte pour la liberté et contre la croix gammée. ("Politiken", 17 avril 1940.)

Croix gammée...croix de faim! (I.T.F.)Les mesures prises par le gouverneur général de Hitler en Pologne ne peuvent plus être excusées en alléguant l'état de guerre. La résistance militaire de la Pologne a été brisée et d'autres pays sont devenus le théâtre de la guerre qui se décidera ailleurs qu'en Pologne. Ce qui se passe à l'heure présente en Pologne ne peut être considéré que comme une série d'actes de cruauté contre des êtres sans défense.

Parmi les malheureux habitants du gouvernement général, ceux uniquement qui ont été mis au service de la machine de guerre nazie sont maintenus en état de travailler. Tous les autres sont acculés à la faim.

Hitler mène la guerre contre des travailleurs sans défense.------ (I.T.F.) "L'ouvrier polonais devait travailler à des conditions indignes d'êtres humains, à des salaires qui défient toute description" --a déclaré le gouverneur général de Hitler à un rédacteur du "Völkische Beobachter". "Ces hommes n'avaient plus rien à perdre. Sous l'administration allemande leur sort ne sera pas pire, mais meilleur."

Les Nazis ont cependant bien vite fait voir aux ouvriers polonais ce qu'ils avaient encore à perdre. Ils ont fait monter les prix et interdit le paiement d'allocations de vie chère. Les traitements des fonctionnaires furent réduits et l'impôt sur le revenu sensiblement augmenté; cela malgré le fait, que les prix des denrées alimentaires ont doublé, triplé, voire augmenté davantage. A Varsovie, le prix maximum officiel des pommes de terre est de 60% supérieur à celui d'avant l'occupation par les Nazis; le prix du pain a augmenté de 13%, celui du lait de 77% et celui du beurre de 86%. Dans le commerce clandestin on demande des prix encore bien plus élevés et un grand nombre de marchandises ne peuvent être obtenues que de cette manière. A Lubin, ville de plus de 130.000 habitants on ne pouvait pendant des semaines entières, se procurer du sel que dans

le commerce clandestin et pendant des jours entiers le pain même ne pouvait s'obtenir qu'ainsi. Pendant ce rigoureux hiver le charbon était pour bien des Polonais une chose précieuse, inabordable et c'est en bande que des malheureux à demi gelés allaient à la forêt chercher du bois, s'exposant souvent aux balles du garde-forestier.

Les Nazis savent très bien que les ouvriers ne peuvent pas joindre les deux bouts avec leurs salaires dépréciés par la vie chère et la charge des impôts, mais cela les laisse indifférents. Dans les entreprises d'importance vitale, lorsque des commandes pressées sont en cours d'exécution, les Nazis mettent à la disposition des ouvriers "à des prix fixes proportionnés aux salaires" ("Warschauer Zeitung") des repas chauds, des vivres, des vêtements et des chaussures, vu que les ouvriers ne peuvent pas payer les prix normaux. Les ouvriers occupés dans les entreprises non vitales pour la guerre n'ont qu'à s'arranger comme ils peuvent. Peut-être les Nazis comptent-ils qu'un jour les ouvriers affamés se présenteront de leur plein gré pour la déportation en Allemagne et qu'ils considéreront le travail forcé dans le Reich comme une délivrance de la détresse dans le protectorat.

<u>Enfants et vieillards souffrent la faim.</u>--- (I.T.F.) Plus brutalement encore que contre les ouvriers dont ils ne peuvent se servir dans les industries de guerre, les Nazis sévissent contre les enfants, trop jeunes encore pour être exploités, contre les femmes dont ils ne savent que faire et contre les vieillards, trop débiles pour les travaux forcés. L'ordonnance sur les assurances sociales dans le gouvernement général réduit à la faim et à la misère des dizaines de milliers de femmes et d'enfants d'ouvriers, des dizaines de milliers d'ouvriers blanchis dans une vie de pénible labeur. Cette ordonnance est un document qui couvre d'opprobre les dominateurs nazis et il faut que les dispositions principales en soient portées à la connaissance de chaque ouvrier. Que le monde entier sache comment les Nazis traitent dans les pays conquis, les enfants, les femmes et les vieillards des classes travailleuses.

Les ouvriers allemands savent-ils comment Hitler sévit en Pologne contre des êtres sans défense?

L'ordonnance prévoit: "Tous droits aux prestations des assurances sociales polonaises cessent d'exister. Elles seront remplacées à partir du 1er mars 1940, par des secours auxquels il n'existera pas de titre légal. Cette règle s'appliquera sans égard à la date à laquelle l'assurance a commencé à jouer."

En ce qui concerne l'assurance-maladie, les dispositions suivantes s'appliquent:

Le traitement médical et les médicaments et traitements chirurgicaux pourront être obtenus dans la mesure prévue par les statuts". Les assurés ont été écartés de l'administration des caisses d'assurance-maladie. Les dispositions des statuts pourront à tout moment être avilies par les Nazis.

L'hospitalisation ne pourra être accordée que dans des cas exceptionnels, lorsque le médecin de confiance nazi estime que c'est absolument nécessaire.

Les secours de maladie et de maternité seront accordés suivant les échelles minima prévues par la loi, mais ne pourront en aucun cas dépasser 4 zloty par jour". Or, 4 zloty ne représentent même pas la moitié du salaire journalier gagné péniblement par un ouvrier non qualifié de souche allemande. "Les allocations familiales sont supprimées". Lorsque l'indemnité de maladie est insuffisante, les enfants du malade n'ont qu'à mendier.

"Le secours de maternité a été diminué de l'indemnité d'allaitement." La misère des femmes en couches doit décourager les femmes des ouvriers de mettre au monde des enfants.

"Les soins dentaires ne seront accordés qu'exceptionnellement, en cas d'inflammations des gencives et d'affections des mâchoires.

Toute autre assistance dans l'intérêt de la santé est supprimée jusqu'à nouvel ordre." Seulements les "ressortissants allemands" ont droit à des secours identiques aux prestations légales des anciennes assurances sociales.

Plus cruellement encore que les malades, les Nazis traitent les vieux travailleurs pensionnés. Guéris, des malades peuvent encore éventuellement être envoyés au travail forcé, mais les invalides sont sans valeur pour les Nazis et sans merci on les accule à la misère. Les rentes jusqu'à 30 zloty pas mois sont intégralement payées; le montant dépassant 30 zloty n'est payé que pour la moitié, le total de la rente ne pouvant pas excéder 60 zloty par mois. C'est donc de 60 zloty par mois que doi vivre un ouvrier vieux ou invalide avec sa famille. Or, ce même montant de 60 zloty constitue dans les conditions actuelles le minimum vital pour un Polonais de souche allemande célibataire. C'est là le minimum; il est augmenté pour l'homme marié de 40 zloty ainsi que d'éventuelles allocations pour les enfants. Les familles polonaises qui en sont réduites au secours des assurances sociales peuvent elles, s'estimer heureuses si elles touchent un montant à peine suffisant pour faire vivre une seule personne. Contre les femmes, enfants et vieillards des classes ouvrières des pays subjugués les Nazis mènent une véritable campagne d'extermination.
(Le gouverneur général Frank dans le "Völkische Beobachter" édition viennoise du 11 février; "Warschauer Zeitung" du 14 avril; Bulletin des ordonnances du gouverneur général I, No.18 du 13 III 1940)

La nouvelle ordonnance collective pour l'industrie du bâtiment constitue le début du nouveau régime des salaires annoncé en Allemagne.

Augmentation du rendement de 70% avec une main-d'oeuvre réduite, voilà le "socialisme" nazi.

(I.T.F.) Le chef du Front allemand du travail parcourt l'Allemagne dans tous les sens et exhorte les ouvriers à donner le meilleur de leurs forces pour la guerre des Nazis. Il qualifie cette guerre des Nazis de "guerre du socialisme allemand contre les grosses bourses". La majeure partie des ouvriers allemands ont personnellement éprouvé les bienfaits de ce socialisme de mensonge. C'est de manière grossière que l'organe du Front allemand du travail pour l'industrie du bâtiment apprend à présent aux crédules qui ajoutent encore foi à la propagande disant que les Nazis ne portent pas la faute de la misère des ouvriers, ce que c'est que le "socialisme" nazi: le harassement des travailleurs et l'avilissement des salaires.

Il y a deux ans, le Front allemand du travail a élaboré à l'intention des entrepreneurs en bâtiment, des directives pour une exploitation plus poussée des ouvriers. L'organe du Front allemand du Travail nous apprend que ces directives se sont avérées bonnes. Il écrit orgueilleusement: " Après l'introduction, il y a deux ans, dans différentes entreprise des directives élaborées par la section du bâtiment du Front du Travail, les résultats commencent à présent à se montrer."

La société Niemax à Neumünster, établissement modèle, communique que dans des conditions similaires d'exécution du travail, le rendement en 1939 a augmenté de 71 p.100 comparé à 1938, alors que le montant total payé en salaires n'a augmenté que de 30,4 pour cent. D'autres entreprises communiquent des résultats analogues. Ces données prouvent donc qu'avec une main-d'oeuvre pareille ou réduite, le rendement a été accru de 70 p.c. ou même davantage et cela principalement grâce à l'introduction des nouvelles directives.

Ces directives c'est du socialisme dans la pratique"!
Augmentation du rendement de 70% et davantage, produit par un personnel égal ou moindre, voilà le socialisme nazi dans la pratique.

Avilissement des salaires.

Le nouveau système de houspillage nazi apporte aux ouvriers du bâtiment une réduction générale des salaires. Seul l'ouvrier qui atteint le rendement normal--très élevé comme suite au houspillage--touche le salaire prévu par l'ordonnance collective. "Le salaire contractuel est payable pour une production de travail normale" ainsi stipule la nouvelle ordonnance pour les ouvriers du bâtiment, promulguée par le ministère du Travail, qui entrera en vigueur le 1er juin prochain. Les ouvriers restant au-dessous de cette production normale"pourront être rétribués à des taux inférieurs au tarif".

Corruption

Les Nazis s'attendent à une résistance des ouvriers du bâtiment contre cette exploitation encore plus poussée et ils essayent de parer ce danger avec l'arme de la propagande et de la corruption. Le Front du Travail du fameux Dr. Ley, a donné l'instruction à ses chefs de cellule d'entreprise de faire de la propagande en faveur du nouveau système de travail. Les entrepreneurs toutefois n'ont que trop souvent pu se rendre compte du peu d'influence du Front du Travail dans les chantiers; ils ont donc recours à un moyen plus sûr; ils tâchent de corrompre les ouvriers qualifiés. Les ouvriers qui ont dans l'entreprise un engagement permanent qui ne se termine pas après l'achèvement d'une construction et qui existe depuis au moins deux ans, peuvent, lorsque en raison de leur fidélité à l'entreprise, de leur loyauté et de leur travail, leurs rapports avec l'entreprise sont d'une nature spéciale, être [illegible] par écrit, par le chef d'entreprise comme "ouvriers fixes". (art. 14 de l'ordonnance collective). Le salaire contractuel de ces ouvriers fixes est au moins égal au taux contractuel prévu pour la localité où l'entreprise a son siège. Il leur est payé également lorsqu'ils sont occupés à des endroits d'une classe de lieux de résidence inférieure; dans ce cas ils touchent 2,50 marks par jour d'indemnité de déplacement, c'est-à-dire de 1 à 1,50 Rm. de plus que leurs collègues. Leur indemnité de voyage est aussi plus élevée et leur congé annuel est de 3 à 6 jours plus long.

Au moyen de ces faveurs spéciales, les employeurs espèrent ébranler la solidarité parmi le personnel. On ne peut pas encore dire s'ils réussiront, par ces moyens, à briser la résistance des ouvriers. Les employeurs ne se sentent pas très sûrs de leur affaire; ils se sont donc réservé le droit de priver de leurs privilèges et faveurs les ouvriers fixes qui manquent de docilité et font ainsi naître des doutes quant à leur "fidélité à l'entreprise et leur loyauté".

Les femmes de mobilisés apprennent à connaître la communauté populaire.

Deux poids et deux mesures.(I.T.F.) Si la femme d'un soldat n'est qu'une ouvrière, ce n'est pas sans plus qu'on lui accorde une allocation militaire. Une épouse de guerre ne sera mise au bénéfice d'un secours que si avant son mariage elle vivait de sa propre fortune ou de celle de ses parents. Mais si la femme du mobilisé n'est qu'une employée, voire une ouvrière, gagnant elle-même sa vie avant son mariage et ayant encore ce même revenu, l'allocation militaire est supprimée--ainsi lisons-nous dans le "Deutsches Arbeitsrecht" d'avril 1940.

Les enfants doivent être enlevés aux femmes de mobilisés.-------- (I.T.F.) Les Offices de placement allemands ont reçu l'instruction de tâcher de procurer du travail à un nombre aussi grand que possible de femmes de mobilisés, bénéficiaires de l'allocation militaire. L'Etat veut économiser sur les fonds affectés aux secours. Il est vrai que les mères de bébés et d'enfants en bas âge ont le droit de refuser tout emploi et d'insister sur le paiement de l'allocation. Les Nazis veulent à présent les priver de ce droit, ils exigent que les femmes de mobilisés confient, pour la durée de la guerre, leur enfant, ou même leur bébé aux soins d'une "citoyenne" aisée.

Dans les bureaux du "Bien-être populaire national-socialiste" de quelques villes, on fait, depuis quelques temps, de la propagande en faveur de cette idée. A Vienne la presse y a même déjà consacré des articles.

Bien des femmes de mobilisés repoussent, indignées, toute proposition dans ce sens. "Qu'on nous laisse nos enfants"--disent-elles "et qu'on envoie les "citoyennes" sans enfants tourner des obus". Mais les Nazis estiment que les citoyennes aisées n'en sont pas capables, ils exigent que les femmes des ouvriers envoyés faire la guerre, se séparent de leurs enfants et s'en aillent dans les baraquements des fabriques de munitions.

Les femmes des mobilisés en Allemagne apprennent ce que veut dire la "communauté populaire" nazie et leurs maris apprendront par leurs lettres l'injustice de classe qui règne dans l'Etat pour lequel ils sont tenus de se battre.

Les employeurs payent des permanents du Front allemand du Travail. (I.T.F.) Depuis quelque temps, on voit dans les journaux allemands des annonces d'employeurs offrant des places de secrétaire de la section du Front du Travail dans leur entreprise. On peut lire dans le "Angriff" (du 23 avril 1940) que, depuis l'entrée en masse des femmes dans les établissements travaillant pour l'armement, "des entreprises cherchent souvent, au moyen d'annonces dans la presse quotidienne, à engager une collaboratrice qualifiée pour le travail social, et qui dirigerait en même temps le groupe des salariées dans l'entreprise". La section des femmes au sein du Front allemand du Travail se dresse contre ce système et déclare que le "groupement des salariées est une institution du Front allemand du Travail". Les employeurs ne sont certes pas sans le savoir; ils sont d'avis que, vu que le permanent du Front du Travail ne fait dans tous les cas qu'obéir aux désirs de l'employeur, il est de leur devoir de le payer.

Un compromis a pu être trouvé. Les permanentes du Front allemand du travail engagées par l'employeur devront suivre un cours "d'éducation idéologique" organisé par le Front du Travail. (Voir "Fascisme" du 17 janvier 1940.)

Deux ans de prison pour un voyage en chemin de fer.---------- (I.T.F.) Le mauvais état de la Reichsbahn impose aux Nazis de sérieuses restrictions et arrêts du trafic. Quiconque fait à l'avis des Nazis, des voyages inutiles, peut être écroué. Dans une ordonnance spéciale sur l'utilisation injustifiée des chemins de fer, Goering annonce que "chaque Allemand qui, par des indications fausses dans la lettre de voiture, lorsqu'il fait réserver des wagons ou d'une autre manière, par exemple en faisant un voyage "inutile" profite illicitement des moyens de transport, sera passible d'une peine de prison allant jusqu'à 2 ans et d'une amende, ou d'une de ces deux peines." Même "la tentative constitue un fait punissable".
("Kölnische Zeitung", 16 avril 1940.)

Prague, ville "allemande". (I.T.F.) En Bohême et en Moravie, tous les ouvriers et employés de "souche" allemande ont été forcés à s'affilier au Front allemand du Travail. Il va sans dire que tous les ressortissants allemands se sont empressés d'en devenir membres aussi. Le district de Prague du Front allemand du Travail publie à présent ses effectifs; dans son ressort qui couvre 10.000 km², soit les 3/4 de la Bohême, il ne compte que 7.580 adhérents!
("Neuer Tag du 13 avril 1940.)

Les congés et permissions des ouvriers et soldats sont suspendus à la suite de la désorganisation à la Reichsbahn.---------- (I.T.F.) La Reichsbahn est dans l'obligation d'annoncer: "La nécessité s'impose de resserrer le trafic-voyageurs pendant la semaine de Pentecôte, c'est à-dire surtout entre le 10 et le 15 mai, et de s'abstenir par conséquent de tous voyages n'étant pas strictement nécessaires. De même que les permissions militaires pour la Pentecôte seront suspendues, sauf quelques cas exceptionnels, il faut compter dès à présent que les voyages d'ouvriers allant passer leur congé dans leur familles, ne pourront, de même qu'à Noël l'année dernière, pas avoir lieu, en d'autres mots, un congé ne pourra être accordé que dans des cas urgents".
("Kölnische Zeitung" 16 avril 1940.)

Travaux forcés pour les jeunes cheminots.---------- (I.T.F.) Les apprentis des ateliers de réparation de la Reichsbahn allemande, cherchent, pour des raisons que l'on comprendra aisément, une fois leur apprentissage terminé, à se procurer des emplois mieux rétribués dans les industries de guerre. Le ministère du Travail a à présent chargé quelques-uns de ses fonctionnaires "d'éclairer les apprentis sur les apprentis sur les raisons de politique intérieure qui rendent nécessaire qu'ils restent à la Reichsbahn". Les apprentis qui ne se rendent pas de leur plein gré au désir des Nazis, sont contraints par la force à rester dans l'entreprise. "Si ces explications n'ont pas le résultat voulu--ainsi le décret du ministre du Travail--l'autorisation d'emploi dans une autre autreprise devra en principe être refusée, à moins que des raisons spéciales soient invoquées à juste titre en faveur du

changement d'emploi. Si nécessaire il faudra avoir recours au réquisitionnement pour lier l'apprenti à l'entreprise!
(Circulaire ministérielle du 7 mars 1940.)

De jeunes mineurs refusent de descendre dans la mine.-------- (I.T.F.) Les mauvaises conditions de travail qui existent dans l'industrie minière allemande rendent le métier impopulaire. La presse allemande publie des articles ayant pour but d'attirer vers cette industrie les jeunes gens sortant de l'école, en rendant le métier de mineur aussi attrayant que possible. Ces articles se gardent cependant bien de mentionner que,"selon les communications de la presse corporative, on a dû, à la suite du manque de jeunes, faire faire dans la mine le reste de la troisième année d'apprentissage, et qu'il se produit souvent alors que des jeunes refusent de descendre dans le puits".

Des mesures spéciales ont dû être étudiées pour faire revenir au métier "les jeunes déserteurs", lisons-nous dans l'organe des mineurs "Glückauf"(du 6 janvier 1940).

Aux ouvriers allemands à l'occasion du Premier Mai.

La Ligue syndicaliste libre contre la Croix gammée (Gewerkschaftliche Freiheitsbund gegen das Hakenkreuz) a lancé fin avril un appel aux travailleurs allemands. Cet appel dont nous reproduisons ci-dessous un extrait, a été divulgué d'une façon appropriée.

L'appel commence par s'élever contre les fauteurs de guerre. Il rappelle aux ouvriers allemands que c'est sur eux que retombe la responsabilité pour l'avenir de leur peuple. Il se dresse contre la mensongère propagande allemande qui exige des ouvriers qu'ils se sacrifient pour le bien du prétendu socialisme allemand en supportant les misères de la guerre.

"Nous connaissons ce socialisme mensonger qui rend les riches encore plus riches et les pauvres encore plus misérables. Nous savons ce que ce socialisme de mensonges nous a apporté: Dépression des salaires et peines de prison, renchérissement de la vie et mouchardage, travail forcé et à présent, la guerre!

Bien qu'on ait détruit vos syndicats, vous n'êtes pas sans défense! Rappelez-vous cet automne. Vous avez à cette époque su imposer qu'on remette en vigueur les suppléments pour heures supplémentaires et travail de nuit. Dans bien des entreprises, vous avez obtenu l'octroi de rations supplémentaires. Dans les métiers et établissements importants pour la défense nationale, vous avez travaillé au ralenti. La Gestapo elle-même est impuissante contre la résistance passive. Les Nazis ont dû reculer devant votre détermination."

L'appel encourage à faire acte de solidarité avec les travailleurs polonais et tchèques "nos alliés naturels dans la lutte contre la dépression des salaires et le houspillage des Nazis et pour la liberté des travailleurs."

Et voici comment il se termine:

"Travailleurs d'Allemagne! Des dizaines de milliers de camarades qui résistaient contre l'oppression et militaient pour le droit ouvrier et pour la paix, ont été traînés dans les prisons et les camps de concentration; dans bien des localités il n'y a guère de famille qui n'ait pas son prisonnier.

La terreur toutefois ne nous a pas brisés. Dans des dizaines de milliers d'établissements et de chantiers allemands la lutte pour la liberté est poursuivie de manière intrépide jusqu'à ce que le régime d'asservissement des travailleurs ait disparu.

Dans des dizaines de milliers d'établissements et de chantiers allemands, une même lutte autour des salaires et heures de travail est menée quotidiennement. Des dizaines de milliers de vaillants camarades oeuvrent sans se laisser décontenancer, à la reconstruction des organisations syndicales de combat.

Il faut que cette lutte gagne en force .

C'est pourquoi des hommes de confiance d'établissements importants

et de professions décisives, ayant depuis des années l'expérience de la lutte clandestine, se sont groupés en la

Ligue syndicaliste libre contre la Croix Gammée

afin de lutter, côte à côte avec les travailleurs de tous les pays, pour la liberté, pour le pain, pour la Paix!

Ce premier mai, ce jour de combat traditionnel du prolétariat mondial, la Ligue de syndicalistes allemands envoie à tous ceux qui souffrent sous l'oppression de la croix gammée, son message de liberté.

Travailleurs d'Allemagne, rendez-vous compte de votre force!
Travailleurs d'Allemagne, dressez-vous contre l'ennemi commun!
Renforcez la résistance passive contre la tyrannie de Hitler!
La résistance passive est la puissante arme des opprimés
Travailler au ralenti, voilà notre arme dans la lutte pour une Allemagne de libertés ouvrières et une Europe de Paix!
Avec circonspection et détermination: à l'action!

La Ligue syndicaliste contre la Croix Gammée.

---

suite de la page 60.

de septembre et octobre, les demandes de marins en chômage s'accumulaient dans les bureaux d'enrôlement. Une partie de ces marins ont été enrôlés dans la marine de guerre, les serruriers et charpentiers ont été envoyés aux fortifications, d'autres sont allés dans les fabriques de munitions où souvent ils sont après un court stage devenus des ouvriers spécialisés au bénéfice de salaires bien supérieurs à leurs revenus d'autrefois. On n'a guère envoyé de marins dans la batellerie malgré le trafic brusquement dans cette branche de transport à la suite de l'impossibilité de communications par mer. "Les tentatives faites l'année dernière dans ce sens n'ont eu qu'un succès très relatif, écrit le "Deutsche Seemann". Les bureaux d'enrôlement ont dû constater "que le marin ne fait pas un bon batelier". Ce n'est pas uniquement parce que "le marin est habitué aux vastes horizon et ne se sent pas à l'aise dans le cadre limité des fleuves et canaux". L'essentiel est que les marins ne veulent pas se laisser obliger au travail dans la batellerie parce que les conditions y sont misérables, les salaires trop bas et les équipages insuffisant. Dans les industries de guerre, le marin peut--en faisant des heures supplémentaires gagner un salaire décent. "Dans la navigation intérieure" les Nazis doivent l'avouer--"le marin devrait recommencer toute l'échelle et ne pourrait obtenir qu'une rétribution médiocre". Avec cela les heures de travail ne sont pas fixes et peuvent s'étendre de l'aube jusqu'à la nuit.

Après quelques essais malheureux les Nazis n'ont plus essayé de pousser les marins contre leur gré dans la navigation intérieure. Ils avouent ouvertement: " L'entreprise de batellerie ne tient pas à une main-d'oeuvre qui travaille à contre-coeur et qui n'a qu'un seul désir, celui d'être libérée le plus rapidement possible. Afin d'empêcher les marins de coaliser leur résistance dans d'autres professions aussi, les offices de placement ont à présent distribué les marins en chômage sur les industries les plus diverses et autant que possible éloignées des ports.

Lors de la préparation de leur agression contre la Scandinavie les Nazis ont toutefois dû constater que l'éparpillement des marins entrave des mouvements subits de la flotte. C'est pourquoi les offices de placement ont reçu une semaine avant l'agression, l'instruction de notifier immédiatement à l'Office national pour la main-d'oeuvre maritime à Hambourg, tous les marins occupés dans d'autres professions.

Une partie de l'équipage des navires de transports de troupes envoyés en Scandinavie était composée de marins arrachés à des occupations terriennes et réquisitionnés pour le travail à bord.

("Der Deutsche Seemann" avril 1940; ordonnance du ministre du Travail du 3 avril 1940.)

le 4 mai 1940.

LES OUVRIERS DU TRANSPORT SOUS LA CROIX GAMMEE.

Travaux forcés dans la batellerie en Allemagne. (I.T.F.) Sur les bâtiments de la navigation intérieure allemande on fait maintenant du travail forcé. Il faut savoir que presque depuis deux ans déjà la batellerie allemande n'est plus à la hauteur de sa tâche. Mais on veut réaliser l'impossible en accélérant le mouvement des bateaux. Le personnel est harassé au-delà de toute mesure. Pour peu que possible la navigation se poursuit jour et nuit. Afin de pouvoir mettre en service un nombre aussi grand que possible d'embarcations, bien des bateaux sont insuffisamment montés et les bateliers surmenés, doivent encore avec cela, faire du travail dans la cargaison. Pour compenser cet effort accru, on paie une allocation de vie chère tout-à-fait insuffisante.

La conséquence de tout cet houspillage est que les bateliers s'en vont chercher du travail ailleurs. Tous les appels au patriotisme ayant échoué, les Nazis ont eu recours au vieux moyen de la violence et ils ont fait du travail dans la batellerie, un travail forcé. Les Offices de placement ont reçu l'instruction de faire le nécessaire pour l'enrôlement "dans toutes circonstances" et "par tous les moyens" des équipages nécessaires.

Les bateliers qui avaient durant l'hiver trouvé du travail à terre ont été invités à se présenter immédiatement aux offices d'inscription pour la batellerie même si les établissements où ils étaient occupés étaient particulièrement importants pour la défense nationale. S'il le faut on a recours à la contrainte: " en cas de nécessité le retour de cette main-d'oeuvre peut être imposé par la loi martiale, ainsi décrète le ministre du Travail nazi. Même d'anciens bateliers occupés depuis des années déjà à terre ne peuvent rester dans leur emploi pendant un certain temps encore que "lorsque leur départ entraînerait un recul inévitable de la production importante pour la défense nationale". Il faut toutefois embaucher "le plus rapidement possible" un remplaçant afin que l'ouvrier puisse être renvoyé de force sur un bateau. La majorité des ces travailleurs ont à présent une demeure fixe et ils savent que vu les bas revenus dans la batellerie, ils ne pourront garder cette demeure qu'en s'imposant un maximum d'économie. Ils savent aussi par des collègues, quel houspillage règne dans la batellerie. Aussi n'est-ce pas sans raison que le ministère du Travail a fait savoir aux Offices de placement qu'ils peuvent agir sans égard et ramener par la force les travailleurs dans leur ancienne profession.

Attendu toutefois que les autorités militaires n'exemptent pas tous les anciens bateliers, ces mesures de coërcition ne suffisent pas pour monter comme le faudrait tous les bâtiments de la flotte intérieure. C'est pourquoi les Nazis ont compromis davantage la sécurité; sur les bateaux dont la capacité de charge excède 500 tonnes le troisième homme n'a plus besoin d'avoir de connaissances de la navigation. "Les entreprises de navigation intérieure ont reçu l'instruction de remplacer autant que possible sur leurs bâtiments la main-d'oeuvre qualifiée par des travailleurs non qualifiés et d'utiliser la main-d'oeuvre spécialisée ainsi libérée pour la conduite d'autres bateaux." Naviguer sur les voies d'eau allemandes présentera donc dorénavant tout autant de dangers que voyager sur la Reichsbahn.

Cette nouvelle ordonnance ministérielle donne toute latitude aux offices de placement de chercher leurs victimes où bon leur semble. "Lorsqu'il n'est pas possible d'embaucher par un recrutement libre la main-d'oeuvre voulue....également des éléments d'autres métiers ayant les qualités physiques voulues,... on pourra en cas d'urgence les réquisitionner." - voilà l'ordonnance ministérielle.

Les Nazis ne se risquent pas à forcer toutes catégories d'ouvriers à travailler dans la navigation intérieure. Leurs expériences avec les marins ont été par trop mauvaises.

Les marins allemands se défendent. (I.T.F.) "Par le blocus anglais les relations maritimes (allemandes) avec les pays d'outre-mer et la Méditerranée ont été paralysées" ainsi écrit avec résignation "Der Deutsche Seemann", l'organe nazi pour la propagande parmi les marins. "Nombre de navires qui étaient rentrés au port d'attache ont été désarmés et les équipages ont été libérés du service. Pendant les mois